



BULLETIN OFFICIEL DU DISTRICT LIÈGE-NAMUR-LUXEMBOURG
DE LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION A.S.B.L. - [N°204 décembre 2020](#)

Éditeur responsable:

Remy Crahay Avenue Rogier 28/1A
Courriel: remy.crahay50@gmail.com

B-4000 LIEGE

Gsm : 0499/39 91 30

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Madame la Secrétaire, Monsieur le Secrétaire,
Vous êtes invité(e) à assister ou faire représenter votre cercle (deux délégués maximum) à l'assemblée générale du district Liège-Namur-Luxembourg, qui aura lieu le

SAMEDI 13 FEVRIER 2021 à 15 HEURES à SERAING.

Dans la salle de l'Espace ESN, avenue des Puddleurs, 53 4100 Seraing.

Nous rappelons que tous les clubs effectifs ont l'obligation de se faire représenter aux Assemblées Générales du District. Toute absence sera sanctionnée d'une amende de 212,11 € (deux cents douze euros onze cents). Les représentants des clubs devront être licenciés et dûment mandatés par écrit. Ils ne pourront être membres du Conseil d'Administration de la FFBN ou membre du bureau du District LNL. La procuration devra être signée par le Président **ou** le Secrétaire du club concerné et remise AVANT le début de l'A.G. ou envoyée préalablement au Secrétariat du district LNL.

APPEL AUX CANDIDATURES à LA FONCTION DE MEMBRE DU BUREAU DU DISTRICT.

Les candidatures à une fonction au sein du Bureau, avec curriculum vitae des intéressés, devront parvenir au secrétariat du District pour le samedi 5 février 2021.

Trois membres du bureau à élire pour 2ans en remplacement de :

Monsieur Pierre Salembier sortant et rééligible.

Monsieur Thierry Klein sortant et rééligible.

Monsieur Laurent Urbain sortant et rééligible.

Les candidatures seront présentées par écrit et signées par le Président et le Secrétaire du club auprès duquel l'intéressé est licencié. (Art 24 – ELECTION – ROI – et Art 1 « du Guide à l'usage des responsables des clubs » édité par le district LNL en votre possession.

APPEL AUX CANDIDATURES à LA FONCTION DE MEMBRE DES DIFFERENTS COMITES.

Election aux postes de membres du Conseil d'Administration et des différents comités de la FFBN. Les clubs doivent faire parvenir les candidatures directement au secrétariat général de la F.F.B.N. (Piscine du Stade Yernaux, rue du Poirier, 226 6061 Montignies sur Sambre) (**prévenir le secrétariat du District**).

Condition d'éligibilité :

- a) Etre âgé de 18 ans minimum
- b) Jouir de ses droits civils et politiques
- c) Etre licencié **depuis 3 années** consécutives dans un cercle de la F.F.B.N. à la date de l'Assemblée Générale (08/03/2019).
- d) Etre présenté par le cercle pour lequel le candidat est licencié.
- e) Joindre un C.V. sportif. S'il le désire, le candidat au Conseil d'Administration peut joindre un C.V. au travers duquel il sera possible d'évaluer ses qualités en matière de gestion.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 13 FEVRIER 2021

Article 54 : Ordre du Jour de l'assemblée générale du district.

1. Vérification des pouvoirs des cercles membres effectifs du district
2. Proclamation des résultats des diverses compétition organisées par le district (championnats de district).
3. Homologation des records de district (dames, messieurs)
4. Rapport du bureau sur l'exercice écoulé.
5. Interpellation.
6. Examen du bilan financier
7. Approbation de la gestion administrative et sportive du bureau.
8. Présentation des candidats au bureau du district et élections.
9. Présentation des candidats aux diverses instances de la FFBN
10. Présentation du programme et du projet de budget de la saison suivante
11. Appel nominal des cercles membres effectifs.

Trois membres à élire pour 2 ans :

Monsieur Pierre Salembier sortant et rééligible.
Monsieur Thierry Klein sortant et rééligible.
Monsieur Laurent Urbain sortant et rééligible.

Présentation des candidats du district LNL au conseil d'administration et aux différents comités sportifs de la FFBN.

Conseil d'Administration : 1 poste masculin ou 1 poste féminin à pourvoir pour 3 ans, sortant en 2024 :

est sortante et rééligible : SCHRODER Pascale (SSSV)

Comité Sportif Natation : 1 poste à pourvoir pour 2 ans, sortant en 2023 :

est sortant et rééligible : JAYMAERT Remi (ENW)

Comité Sportif Water-polo : 1 poste à pourvoir pour 2 ans, sortant en 2023 :
1 poste à pourvoir pour 1 an, sortant en 2022 :

Actuellement VACANTS

Comité Sportif Nage Artistique : 1 poste à pourvoir pour 2 ans, sortant en 2023 :

est sortante et rééligible : DEWITTE Chantal (MOSAN)

Comité Sportif Masters : 1 poste à pourvoir pour 2 ans, sortant en 2023 :

est sortante et rééligible : LUGENTZ Geneviève (W)

Je vous rappelle que tous les clubs votent pour le Conseil d'Administration :

Rappel : tous les clubs votent pour les candidats des comités sportifs (des trois districts), dans leur discipline respective.

Les secrétaires des comités sportifs sont instamment priés de faire parvenir au secrétariat dans les délais plus brefs, un rapport de leurs activités durant l'année 2019. Nous les en remercions d'avance.

Les représentants des clubs devront être licenciés et dûment mandatés par écrit. Les procurations rédigées le jour de l'assemblée générale, non signées par le Président ou le Secrétaire ne seront pas prises en compte pour le vote (pas de droit au vote).

Pour le District LNL
Remy Crahay
Secrétaire